



LA BISE

Le budget communal a été voté le 9 avril. Grâce à un faible taux d'endettement, nous pouvons envisager, pour 2019, les investissements nécessaires au bon fonctionnement de notre commune. L'entretien de la voirie reste la priorité avec un programme de goudronnage de chaussée, la reprise d'un mur de soutènement chemin des Roures, la réfection de la façade nord du bâtiment Ecole-Mairie ainsi que des travaux d'entretien du réseau d'eau.

2019, une année où l'accent sera mis sur la mise en valeur du patrimoine historique. Le conseil municipal a, en effet, décidé de rénover l'oratoire de la Chapelette, quartier le Colombier, une partie des remparts au village et de procéder à la restauration d'une série de parchemins en peau d'agneau datant du 12^{ème} siècle. Ces documents, relativement rares, méritent à ce jour une attention très particulière.

L'ensemble des réalisations représente un montant d'investissement conséquent. Ces travaux seront financés par nos fonds propres sans recours à l'emprunt et sans augmentation de la fiscalité locale.

Ceci dit, je vous souhaite à tous une saison estivale très agréable et le plaisir de vous rencontrer au cours des nombreuses animations villageoises et intercommunales.

Bonne lecture.

LE MOT DU MAIRE

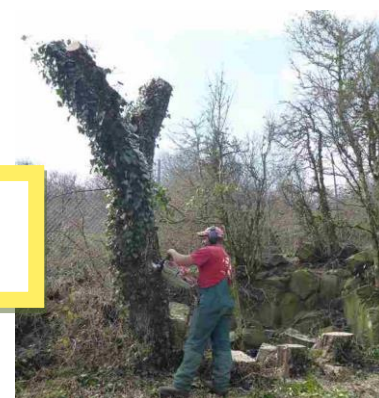
AMÉNAGEMENT D'UN BOULODROME DERRIÈRE LA MAIRIE



TRAVAUX EN COURS ET RÉALISATION



ABATTAGE D'ARBRES À LA SOURCE DU REVISCOU ET RUE DU TRACOL



BUDGETS COMMUNAUX

Le 29 mars 2019, le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2018 de la commune, du service de l'eau et du service de l'assainissement. Les comptes étant excédentaires pour les trois budgets, les reports seront réalisés sur l'année 2019 et permettront ainsi la poursuite de nos projets et chantiers de rénovation du village.

La gestion de l'eau sur notre commune est un travail au quotidien (entretien des réseaux, installation de compteurs, relevés de consommation...). Pour que nous puissions tous profiter sereinement de cette denrée précieuse, le règlement d'été va être reconduit cette année.

Consultable en mairie, il peut être résumé ainsi :



- relevés mi-juin et mi-septembre,
- durant cette période, la consommation est limitée à 1m³ par jour et par foyer jusqu'à 4 personnes,
- des pénalités seront appliquées en cas de dépassement.

Pensez à remplir vos piscines avant le 1^{er} relevé !

L'EAU À AUBIGNAS

NORA WAHIB

Notre agent titulaire de l'école étant en arrêt maladie, c'est Nora WAHIB qui fait le remplacement du poste d'agent polyvalent de l'école publique pour une durée de 3 mois jusqu'en juillet 2019. Nora WAHIB, maman de 2 enfants et ancienne élève de l'école d'Aubignas, a déjà eu une expérience d'entretien de logement, de préparation de repas. On la retrouve à la cantine, à la garderie et à l'entretien des différents bâtiments communaux. Elle fait équipe avec Aurélie FERREIRA.



Extrait des archives diocésaines de Viviers...

Le 7 mars de l'an 1869, quatrième dimanche de Carême, a eu lieu dans l'église d'Aubignas, la clôture d'une mission par deux révérends pères de la paroisse de Lablachère, qui s'est terminée par une procession et la plantation d'une croix en l'honneur de Ste Reine (sainte martyre de l'église catholique romaine).

La croix pèse 200 kg, sort des ateliers de MM. Michel et Vieil d'Aix en Provence et a été payée par la générosité des fidèles. Merci à eux pour leur bonté qui permet encore aujourd'hui de contempler cette magnifique croix.

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE...

HÔTELS À INSECTES ET NICHOURS À OISEAUX

La destruction de l'environnement, des lieux de biodiversité, entraîne la disparition des abris des insectes que sont les bois morts, les troncs et leurs écorces, les branches, les souches, y compris les petites branches mortes sur les arbres sains. Ces bois morts sont aussi source de nourriture pour les insectes. Ils sont pour eux la chambre à coucher, le couvain, la crèche et la cuisine selon les espèces.



Récemment, l'association la Pie sur l'Amandier a organisé un atelier de fabrication d'hôtels à insectes à l'aide de paille, bois, brique...

Si vous souhaitez prendre exemple sur ce modèle, ce dernier est visible place du monument aux morts.



Les oiseaux ont eux aussi besoin d'abris pour la nidification. Toujours à titre d'exemple, celui-ci est visible à l'angle de la buvette et du porche de l'entrée du village.

Depuis leurs premières apparitions en 2004, les frelons asiatiques ont proliféré dans notre département. En 2018, 210 communes ont été impactées et 850 nids identifiés. Chaque année la prolifération est plus inquiétante et cela représente un véritable enjeu sanitaire, économique et environnemental. Aubignas doit contribuer, à son échelle, à lutter contre cette menace. Chacun peut identifier et signaler les nids au GDSA de l'Ardèche à l'adresse suivante : pascal.binon@orange.fr ou sur la plateforme www.lefrelon.com.

LE FRELON ASIATIQUE



Reconnaissance et identification :

Le frelon asiatique

Il est de couleur sombre avec une large bande jaune orangée au bout de son abdomen. Ses pattes sont également jaunes à leurs extrémités. C'est un redoutable tueur d'abeilles, très agressif et donc dangereux pour l'homme.



Le frelon commun ou européen

Il se distingue par sa couleur jaune tachée de noir. Il est plus grand que le frelon asiatique et son vol est bruyant.



Le nid

Le nid se repère de juin à septembre très souvent en hauteur, dans les arbres, les haies, les murs, les toitures. Sa taille est d'environ 40 à 120 cm de haut. Ce nid peut contenir jusqu'à 2 000 insectes.

Que faire ? Le vol de l'insecte est un indice qui signale sa présence sur le territoire. Dès le repérage du nid prendre contact avec le GDSA de l'Ardèche dont l'adresse et le numéro sont indiqués en début d'article. Attention ne pas intervenir seul.

**CARNET DE SAISON :
LA CIGALE**

***La cigale, ayant chanté
tout l'été,
se trouva fort
dépourvue
quand la bise fut venue.***



C'est ainsi que Jean De La Fontaine commençait sa fable *La Cigale et la Fourmi*. Il avait raison car dès que la température est suffisamment élevée (environ 25 °C), le mâle « chante », ou plus exactement, il cymbalise. La cymbalisation est le résultat de la déformation d'une membrane (un peu comme le couvercle d'un bidon) actionnée par un muscle. Le son produit est amplifié dans une caisse de résonance. Le but de cette cymbalisation est d'attirer les femelles de la même espèce. C'est l'annonce d'un été définitivement installé et cela va durer toute la saison estivale.

La cigale apparaît assez craintive. Lorsque l'on s'approche, elle arrête généralement son chant et s'immobilise totalement. Elle reprend sa cymbalisation lors de notre éloignement. Les cigales se nourrissent de la sève d'arbres ou d'arbustes qu'elles prélèvent à l'aide de leur rostre situé sous la tête.



Les œufs sont pondus en été, au collet d'arbustes et d'herbes. À la fin de l'été, ou à l'automne, les œufs donnent des larves qui vont s'enfouir dans le sol pour plusieurs années en général. Pendant la période larvaire souterraine, la nutrition se fait sur les racines. Les pattes avant sont munies d'une structure fouisseuse qui permet de creuser des galeries. La nymphe sort de terre et se fixe sur une tige ou un tronc, voire sur une pierre, et commence sa dernière mue. Il est facile de retrouver ces mues ou exuvies dans les jardins ou à la base des arbres. L'exuvie est l'enveloppe (cuticule chitineuse ou peau) que le corps de l'animal a quittée lors de la mue ou de la métamorphose et qui laisse place à une nouvelle cuticule déjà prête en dessous de la précédente.

La cigale se transforme alors en insecte adulte dit « parfait », pour se reproduire durant seulement un mois et demi.

Insecte estival par excellence, la cigale a évoqué l'insouciance depuis l'Antiquité et est devenue le symbole de la Provence qui donne une impression de vacances dès que son chant retentit dans nos forêts et nos garrigues. Merci à elle pour sa présence si réconfortante au début de l'été.

Les visites de l'abbatiale de Cruas et du château de Rochemaure sont gratuites pour les résidents de la communauté de communes ARC. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet www.sud-ardeche-tourisme.com ou contacter les offices de tourisme des communes concernées.

INFO ARC

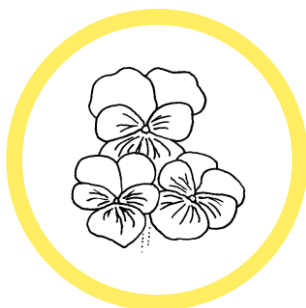
ÉTAT CIVIL



Paulin VILLARD CHAPELLE né le 3 avril chez Juliette et Lionel
petit-fils de Martine et Serge Villard

Athénaïs ARCIS VIALLE née le 5 avril chez Amandine et Damien
petite-fille de Renée et Jean-Luc Vialle
arrière petite-fille de Marie-Louise Vialle

Nino BOSQUET né le 6 avril chez Marion et Patrice
petit-fils de Noëlle et Christian Bosquet
arrière petit-fils de Thérèse et Raymond Bosquet



Hervé DIEBOLT le 24 mars.
Henri TEYSSEYRE le 24 avril.

JUIN

Dimanche 30 à 11h, vernissage de l'exposition de Luisito, art abstrait et figuratif au local de la Buvette.

JUILLET

Mercredi 3, proposés par la Pie sur l'Amandier :
16h30 balade contée gratuite au son du Hang Pan,
18h concert quatuor à cordes à l'église (festival Cordes en ballades) groupe Akos.

Vendredi 19, de 10h à 12h, visite guidée d'Aubignas et visite à la ferme, rendez-vous Espace Basalte.

Dimanche 28 à 21h, cinéma en plein air proposé par la Pie sur l'Amandier.

AOÛT

Mercredi 7, de 10h30 à 11h30, visite thématique « Le basalte, d'hier à aujourd'hui », rendez-vous Espace Basalte.

SEPTEMBRE

Dimanche 1er, après-midi au local de la buvette : atelier couture.

Mercredi 4 à 14h reprise des rencontres hebdomadaires des Valérianes, salle de la cantine.

Samedi 7, ouverture en nocturne de la buvette de la Pie sur l'Amandier avec concert à l'occasion de ses 20 ans d'ouverture.

AGENDA

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Le vendredi : de 13h30 à 17h

65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

Déchetterie Alba La Romaine (du 1^{er} juin au 14 septembre) : fermeture le lundi, du mardi au jeudi de 8h à 12h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h